

DEC105263DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Pierre GUILLON, directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100049DAJ du 2 juillet 2010 portant nomination de M. Pierre GUILLON aux fonctions de directeur de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes;

Vu la convention de création d'une unité mixte de service Collegium Sorbonne Tech entre l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI) et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1 – Délégation est donnée à M. Pierre GUILLON, directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de création de l'unité mixte de service Collegium Sorbonne Tech entre l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI) et le CNRS.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 décembre 2010

Alain FUCHS

Volume 7 : Mesures particulières

07.03. Décisions - création et renouvellement de structures

07.03.07. DR07